

Social Interaction Phobia Scale (SIPS)

Repères d'utilisation pour l'intervenant



Qu'est-ce que le SIPS?

- Un questionnaire autorapporté qui permet l'appréciation des symptômes d'anxiété sociale⁴ dans une population adulte présentant ou non ce trouble¹⁻³
- Il comporte 14 items évalués sur une échelle de Likert de 0 (*Ne me ressemble pas du tout*) à 4 (*Me ressemble tout à fait*)
- Temps de référence pour la compléction :
 - *Aucun* selon les auteurs (Carleton et Duranceau 2025)
 - *Les deux dernières semaines ou depuis la dernière consultation* selon la consigne figurant sur la version du questionnaire du MSSS.

Quels sont les avantages et les limites du SIPS?

Avantages

- Il est bref et facile à administrer
- Il peut être rempli par l'individu ou le professionnel si besoin d'assistance
- Il peut être utilisé comme outil de repérage
- Il a été traduit et validé auprès d'une population canadienne francophone (97% Québec, 2% Ontario, 1% Nouveau-Brunswick)²
- Il présente une bonne capacité à détecter l'anxiété sociale en discriminant l'anxiété généralisée et la population en santé³
- Présence de sous-échelles spécifiant les situations redoutées¹⁻²⁻³

Limites

- Aucune indication dans la littérature de l'utilisation du SIPS comme outil de mesure en continu, ni de sa sensibilité aux changements. Il est donc davantage recommandé comme outil de repérage et pour l'orientation des cibles d'interventions.
- **Il ne permet pas d'établir un diagnostic et nécessite toujours une évaluation plus approfondie de l'anxiété sociale. Il permet toutefois de renseigner sur la présence ou non de symptômes d'anxiété sociale.**

Comment procéder à la cotation et à l'interprétation du SIPS?

Cotation

Additionner les cotes de chacun des 14 items (échelle de 0 à 4) pour l'obtention du score total. Le score total varie entre 0 et 56 points.

Réponses manquantes tolérées pour l'interprétation : Dès qu'il manque une réponse, un score ajusté doit être calculé pour faire l'interprétation du score total **ET** des sous-échelles. Toutefois, d'après les auteurs (Carleton et Duranceau 2025), il n'a pas été établi de nombre d'items manquants tolérés pour permettre une interprétation valide du score global.

Interprétation

Seuil clinique : ≥ 16 ³

Seuil clinique	Sensibilité	Spécificité
≥ 16	87 %	83.3 %

Indice de changement significatif : Dans la littérature, nous n'avons pas trouvé de référence sur un indice de changement significatif, ni dans les documents du MSSS.

Sous-échelles cliniques

Types de situations sociales redoutées ¹⁻²⁻³	Items correspondants	Seuils ¹	Items manquants tolérés ^{MSSS}
L'anxiété des interactions sociales	1, 2, 3, 4, 5 (5 items)	10.5	≥ 2
La peur de l'évaluation manifeste	6, 7, 8, 10, 13, 14 (6 items)	9.5	≥ 2
La peur d'attirer l'attention	9, 11, 12 (3 items)	3.5	≥ 1

Aucun niveau de sévérité n'a été trouvé dans la littérature.



Références

1. Carleton, R.N., Collimore, K.C., Asmundson, G.J., McCabe, R.E., Rowa, K. & Antony, M.M. (2009). Refining and Validating the Social Interaction Anxiety Scale and the Social Phobia Scale. *Depression and Anxiety*, 26, E71-E81.
2. Duranceau, S., Peluso, D.L., Collimore, K.C., Asmundson, G.J.G. & Carleton, R.N. (2014). La Social Interaction Phobia Scale : propriétés psychométriques de la version française. *Canadian Journal of Behavioural Science*, Juil 2014, 46:3, 406-413.
3. Menatti, A.R., Weeks, J.W., Carleton, R.N., Morrison, A.S. & Heimberg, R.H. (2015). The Social Interaction Phobia Scale: Continued Support for the Psychometric Validity of the SIPS Using Clinical and Non-clinical Samples. *Journal of Anxiety Disorders*, 32 (May 2015), 46-55. doi: 10.1016/j.janxdis.2015.03.003
4. Ministère de la Santé et des Services sociaux (2022). *Trouble d'anxiété sociale : repérage, évaluation et traitement. Guide de pratique clinique*. La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. www.msss.gouv.qc.ca, section Publications.

* Prendre note que l'équipe a eu des communications par courriels avec le premier auteur du SIPS Dr R. Nicholas Carleton le 7 janvier 2025 et auprès de l'auteure de la validation francophone Dr Sophie Duranceau le 23 janvier 2025.

Document réalisé par Nathalie Blouin et Marie-Lyliane Simard, psychologues avec la collaboration de Jeanne Proulx-Villeneuve et Laurence Lacombe, internes en psychologie, à la *Direction Santé Mentale, Dépendances et Itinérance* (DSMDI) du CIUSSS de la Capitale-Nationale, 2025.

